



Le Jeudi 15 Septembre 2016

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 15 Septembre 2016 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux sauf Serge MER.

« VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP) »

En préambule à la réunion du Conseil Municipal, Monsieur Martial MORANT de la DDTM a présenté le diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public. Ceux-ci doivent répondre aux contraintes du handicap.

Un état des lieux a été fait et des propositions de solutions ont été validées par le Conseil municipal pour un montant d'environ 20 000 € à réaliser sur 6 ans.

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Sylviane SALIOU, Secrétaire de Séance.

1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu de la réunion du 23 Juin 2016 est approuvé.

2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

3/ Situation de travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours

4/ Point sur l'avancement des travaux au Pôle enfance jeunesse

La dalle du Pôle Enfance Jeunesse a été coulée début Août. Les travaux se poursuivent.

5/ Point sur le lotissement communal des Perdrix

Les travaux de viabilisation sont terminés et les premiers lots vont pouvoir se vendre.

6/ Point sur la rentrée scolaire à Plougourvest

Virginie BOULCH MEVEL, adjointe aux affaires scolaires, a présenté la rentrée scolaire 2016 à l'école Notre Dame soit 117 élèves à la rentrée de septembre + 10 en janvier 2017 soit 127 élèves. L'activation du Plan Vigipirate pour la sécurité a été abordée.

Christelle CORVEZ, présidente de l'ALSH, a fait le point sur la fréquentation de la structure pendant l'été 2016.

7/ Point sur l'étude technico-économique pour la mise en place d'un assainissement collectif sur la Commune

Suite à une réunion de lancement avec la société LABOCEA et les différents financeurs, un planning a été défini pour remettre les conclusions de l'étude de faisabilité.

8/ Point sur la Journée du Patrimoine du 3 septembre 2016

Simone LE BORGNE, adjointe au maire a fait le point de la journée du patrimoine axée sur la faune et la flore de la commune. Environ 70 personnes ont assisté à la randonnée pédestre dans un climat convivial.

9/ Tarifs communaux 2017

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, fixent les différentes tarifications de vente et de locations communales qui seront applicables au 1^{er} janvier 2017.

La petite salle du Pouldu pourra être louée, en fonction des disponibilités, pour des événements familiaux d'une durée maximale de 2h au prix de 30€.

Tout dossier de location de salle devra être complet 1 mois avant la date de location. Si annulation dans le mois de la location, le chèque de location sera encaissé sauf pour raisons exceptionnelles (maladie, décès...).

10/ Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2015 du syndicat de Pont An Ilis

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport dressé pour l'année 2015 par Denis BARON de l'entreprise 3CO, missionnée par le syndicat Intercommunal des Eaux de Pont An Ilis pour contrôler le service d'exploitation en eau potable, délégué par voie d'affermage à la Lyonnaise des Eaux de Saint Pol de Léon. Ce rapport concerne la qualité et le prix de l'eau. Monsieur le Maire a également présenté l'évolution du nombre d'abonnés et les volumes d'eau achetés et facturés.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'approuver le rapport tel que présenté.

11/ Avis sur le projet de la mise en place du SAGE Léon Trégor

Les documents du SAGE Léon Trégor ont été validés par les membres de la CLE le 19 mai 2016.

Il est demandé à la Commune de donner un avis sur le projet de SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Léon Trégor). Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité, le projet de mise en place du SAGE Léon Trégor.

12/ Lotissement des Perdrix: Décision modificative

Dans l'attente des ventes de lots, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la nécessité de faire une avance communale sur le Budget Lotissement afin d'assurer les dépenses liées à la viabilisation du lotissement communal. Il est proposé de transférer 70 000€ du budget Commune au Budget Lotissement. Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

13/ Demande de prêt pour la construction du pôle enfance auprès de la caisse des dépôts

Le Conseil municipal autorise le financement de la construction du pôle enfance jeunesse à travers un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignation pour un montant de 200 000€ au taux fixe de 0.85% sur 15 ans. Avis favorable à l'unanimité des membres présents. Une décision modificative sera prise en conséquence au budget de la commune.

14/ Eglise Saint-Pierre 3ème tranche: demande de subventions auprès de la Région et du Conseil Départemental

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Département et de la Région pour les travaux de l'église Saint-Pierre.

15/ Acquisition immobilière: rue de l'Etang

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'opportunité d'acquérir le bâtiment des Consorts LE BORGNE, rue de l'Etang et cadastrée section AB N° 18. Cette acquisition permettrait d'envisager un réaménagement de la rue de l'Etang et d'améliorer la visibilité et la sécurité en ce lieu.

Les membres du Conseil Municipal, à la majorité, décident d'acquérir la parcelle susmentionnée au prix de 10 000 €.

16/ Acquisition immobilière: rue du Stade

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'opportunité d'acquérir 3 parcelles appartenant à Madame BODILIS Anne Marie Françoise, rue du Stade et cadastrées section AE n°61, n°62 et n° 65 pour une superficie totale de 2 612m².

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident d'acquérir les parcelles susmentionnées au prix de 7 500 €.

17/ Numérisation des habitation: Quartiers de Kergrac'h, Keridiou et Guernévez

Ces quartiers seront numérotés. Ceci pour améliorer la distribution (postale et autre) et améliorer les interventions des secours (si nécessaire).

La Séance est levée à 21h30.